



Isabelle LABORDE-MILAA, née en 1953, est maître de conférences en Sciences du langage, à l'UFR de Lettres et Sciences Humaines. Enseignante dans le second degré pendant 15 ans, elle a occupé ensuite un poste de MC à l'université d'Amiens, avant sa mutation à Paris 12 (désormais UPEC) en 2005. Elle est, par ailleurs, élue à la 7^{ème} section du CNU. Son parcours de chercheuse (analyse du discours) et d'enseignante l'a amenée à s'investir dans la formation professionnelle (enseignement, journalisme, communication, rédaction) universitaire.

Page : <http://www.univ-paris12.fr/www/labos/ceditec/laborde.html>

POURQUOI une ÉLECTION PARTIELLE à l'UPEC (Paris 12) depuis le scrutin du 14 FÉVRIER 2008 ?

- Notre liste dans le Collège B avait obtenu 6 sièges sur 7
- Deux élues de notre liste sont parties à la retraite : Françoise Friemel (Médecine) et Angelika Keller (Sciences)

QUELLE EST LA SITUATION EN 2010 ?

Autonomie ? C'est tout le contraire ... La loi LRU est en fait une loi de **soumission** : la dépendance de l'Université vis à vis de financeurs locaux pèsera à terme sur la recherche et sur l'offre de formation rendues de plus en plus inégalitaires ; mise en cause aggravée des statuts du personnel : précarisation croissante [*contractuels faute d'emplois de titulaires*] et une subordination [*mode de recrutement, avancement, primes, définition du service*] à la présidence de l'Université.

Au plan national, les organisations soutenant nos listes ont dit dès juin 2007 leur opposition à la logique et aux clauses de la loi « LRU » avec maints syndicats et associations (CGT, UNSA, UNL, FCPE, LDH, JEC, Solidaires, ...). Loin de s'opposer à tout changement, elles ont présenté un *Mémoire* en 10 propositions constructives pour un autre avenir universitaire, d'autres réponses aux besoins de société. Les derniers textes et *chantiers* de la ministre sont alarmants : **comités de sélection ad hoc** sans élus, **campus à plusieurs vitesses**, fausse professionnalisation, précarisation, ... dans le contexte d'un budget 2010 en trompe-l'œil sans création d'emploi ; et d'un pilotage accru de la part de la DGESIP.

Au plan local de l'UPEC (Paris 12), nos élus ont alerté les collègues sur les dangers d'une nouvelle donne inégalitaire et présidentialisée rompant – *comme pour les PRES* – avec le service public et avec la **collégialité**, en appelant à se saisir des textes (loi + décrets), à prévenir leurs incidences et à soutenir le mouvement pour une autre réforme concertée du Supérieur et de la Recherche. Le nouveau mode de scrutin au CA bafoue le **pluralisme**.

NOS ÉLUS RÉCLAMENT UN FONCTIONNEMENT À LA FOIS COLLÉGIAL ET DÉMOCRATIQUE SUR LES DOSSIERS EN CHANTIER :

- **La politique d'avancement des personnels** : le « tout-indemnités » risque d'exposer les personnels au clientélisme, de développer la course à la prime et, au total, de détruire la collégialité. Nous veillerons à une application identique du **Référentiel National des Tâches** dans toutes les composantes, qui privilégie les décharges d'enseignement dans la reconnaissance des tâches, plutôt que l'attribution de primes.
- **La politique de recrutement et de création d'emplois** : savez-vous que le volume total des **heures complémentaires** correspond à plus de 700 postes d'enseignant-chercheur ? Même si un volant d'heures est incompressible (par exemple : interventions extérieures de professionnels), ce montant est très, trop élevé et appelle un rattrapage substantiel, par des **créations d'emplois de titulaires**, pour notre université sous-encadrée.
- **Le PRES "Université Paris – Est"** : toute décision importante concernant le PRES devra faire l'objet d'un **débat** et d'un **vote** au CA de l'UPEC ; les élus de notre liste le demanderont.
- **La "Masterisation"** : la version Péresse-Châtel (en particulier la dernière circulaire) est notoirement une catastrophe ... Nous demandons son **abandon** et continuerons à nous battre (motions au CA) pour une formation bien articulée entre dimensions **disciplinaire** et **professionnelle** et pour des contenus de concours de qualité. Cela implique le **maintien de l'IUFM** sur tous ses sites et dans toutes ses missions, ainsi que la pérennité des emplois et des fonctions – selon les engagements formulés, pour mémoire, lors de l'intégration de l'IUFM à Paris 12.

VOTEZ – Faites voter pour la candidate soutenue par le SNESUP – FSU avec SLR et le SNCS – FSU.